



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE PROCES-VERBAL N°8

Date : 28/10/2025

Président : Nicolas DANOS

Présents : Bernard BATS, Anthony LLEWELLYN, Michael TALAVERA

Assistent : Jean-Louis CAUMES (Secrétaire Adjoint), Julien SCHMITT (DTRA)

Audition XXXXX – CANDIDAT JAL – mardi 28/10/2025 à 18h30

Cet arbitre a été convoqué suite à sa désignation du 20/09/2025.

Les faits qui lui sont reprochés sont les suivants :

- Erreur d'identité d'un éducateur mentionné dans son rapport
- Contestation d'un carton rouge
- Attitude avant, pendant et après la rencontre

Suite à cette audition, la CRA décide de ne pas donner de suite à ce dossier.

Audition de XXXXX – REGIONAL 3 – mardi 28/10/2025 à 19h00

Cet arbitre a été convoqué suite à sa désignation du 04/10/2025.

Les faits qui lui sont reprochés sont les suivants :

- Erreur d'identité sur l'attribution d'un carton jaune
- Refus de prise en compte d'une réserve technique

Le club concerné a transmis un courrier mentionnant cette erreur accompagné d'une vidéo afin de prouver leurs dires.

Il se trouve qu'une erreur d'attribution a bien été commise.

La commission jugeant en 1er ressort après en avoir délibéré décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 15 jours commençant à courir à compter du lundi 08 décembre à 0 heures pour se terminer le dimanche 21 décembre 2025 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA.

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Nicolas DANOS
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ND', written over a horizontal line.

Bernard BATS
Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BB', written over a horizontal line.